



Castine-en-Plaine

# La lettre

## Flash Infos

FEVRIER 2022

Numéro d'urgence :

 **07 80 01 21 44**

Pour joindre un représentant de la Mairie, en **cas d'urgence uniquement**, du lundi au jeudi de 19h à 8h et du vendredi 17h au lundi 8h.



**Castine-en-Plaine est sur IntraMuros**

Téléchargez l'application **IntraMuros**. Sélectionnez ensuite **Castine-en-Plaine** et recevez gratuitement les infos importantes par notification.



Téléchargement gratuit



### Centres de vaccination pour les enfants de 5 à 11 ans

Retrouvez les informations sur [Santé.fr](http://Santé.fr) ou au **0800 00 91 10**



### Travaux

Les voiries du lotissement de la Plaine (2ème partie à Rocquancourt) sont en cours de réalisation et le terrassement du lotissement "les tilleuls" (Tilly la Campagne) a débuté.

### Infos Pratiques :

■ Site web

[www.castine-en-plaine.fr](http://www.castine-en-plaine.fr)

■ E-mail

e-mail : [mairie.castineenplaine@orange.fr](mailto:mairie.castineenplaine@orange.fr)

■ Mairie de Rocquancourt

Tél. 02 31 79 86 25

(Mercredi, vendredi : 10h à 12h - Mardi, jeudi 17h à 19h)

■ Mairie de Hubert-folie

Tél. 02 31 23 78 97 (Lundi 16h à 18h)

■ Mairie de Tilly la Campagne

Tél. 02 31 39 59 64 (Mercredi 16h à 18h)



### Informations principales issues de la réunion publique (18/01/2022) concernant la problématique de teneur en plomb

Cette réunion avait pour objectifs d'informer les habitants et de répondre aux questions posées. Lors de cette réunion, la Préfecture, la DREAL, l'ARS et GDE ont annoncé, suite à une enquête portant sur plus de 400 prélèvements à différents endroits (sols, surfaces des habitations, potagers... sur les communes de Garcelles et Rocquancourt) une teneur en plomb supérieure aux normes sur le hameau de Lorguichon. Les personnes les plus vulnérables sont les enfants de moins de 7 ans, les femmes enceintes et les femmes en âge de procréer. L'ARS poursuit des contrôles auprès des habitants de Lorguichon et leur adressera un courrier, accompagné de documents d'information sur les mesures préventives à mettre en place pour se prémunir du risque (plaquettes également disponibles au secrétariat de mairie). Ces habitants auront la possibilité de réaliser une plombémie (dosage de plomb dans le sang). Suite aux résultats des prélèvements sanguins, et si besoin, l'ARS poursuivra ses investigations. Il n'y a pas d'apparition retard pour les troubles médicaux, c'est-à-dire que les manifestations des troubles arrivent au moment de l'exposition. L'ARS et la Préfecture ont précisé qu'il n'y a pas d'alerte sanitaire et qu'aucun cas de saturnisme n'a été déclaré. A noter qu'un prélèvement avait été effectué par l'APAVE fin décembre 2019/janvier 2020 dans la cour de l'école de la commune. Aucune anomalie de seuil dépassé pour ce prélèvement n'avait été mise en évidence.



### Présence de rats/nuisibles sur la commune

Suite à plusieurs observations de riverains de la rue des Jacinthes sur le secteur de Rocquancourt, merci aux habitants possédant des éléments pouvant attirer des nuisibles/rats d'être vigilants et de faire le nécessaire pour qu'ils disparaissent.

### Envie de vivre une expérience de volontariat en Allemagne

Le Département du Calvados offre la possibilité à un jeune calvadosien de passer un an en Allemagne, à partir de septembre 2022. Les candidatures sont à déposer avant le 15 mars 2022. Retrouvez toutes les informations et les conditions pour candidater sur : [www.calvados.fr/volontariat-Allemagne](http://www.calvados.fr/volontariat-Allemagne).



Rappel horaires de tonte et bricolage : En application de l'article 6 II-2-2 de l'arrêté préfectoral relatif aux nuisances sonores, tous travaux tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :



EN SEMAINE



LE SAMEDI



DIMANCHE & FÉRIÉ



### Déploiement de la fibre

Le Département s'est engagé à faire connaître clairement sa stratégie de déploiement de la fibre et Covage à fournir un calendrier prévisionnel de sa mise en œuvre. Si vous avez des questions et/ou rencontrez des problèmes, merci d'adresser votre demande par écrit à la mairie qui la fera suivre pour que vous obteniez une réponse

## POINT INFO : PROJET EOLIEN

# Des éoliennes géantes de près de 230 m de haut en projet, au sud de Caen

Comme annoncé dans le précédent flash, nous vous communiquons les informations que nous avons réussi à obtenir depuis que nous avons eu connaissance de ce projet. En effet, pour rappel, la commune de Castine-en-Plaine n'a pas été concertée en amont de ce projet éolien.

Aucun habitant n'a formulé de demande concernant le mat test auprès de la mairie. Les réactions ont eu lieu dès que nous avons informé les habitants de la présence de ce mat ( flash de janvier) et de la réunion publique à Fontenay, le 19 janvier.



Lors du conseil municipal du 03 février 2022, les élus, à la majorité, ont émis un avis défavorable à l'implantation de ce projet.

Concernant le tract du collectif des habitants de Castine-en-Plaine, les élus souhaitent apporter quelques précisions. Les élus ne considèrent pas la déchetterie de Saint Martin de Fontenay comme une nuisance directe pour les habitants de notre commune mais comme un service apporté. En revanche, pourrait être pris en compte, l'impact visuel du mur de la maison d'arrêt à l'ifs pour les habitants de Hubert-Folie. Les élus cités dans le tract sont les élus des communes citées en entête du tract, et non les élus de Castine-en-Plaine.

### Résumé des informations connues à ce jour :

Le développeur de ce projet a contacté, tout d'abord, les agriculteurs et/ou exploitants des parcelles susceptibles d'implanter des éoliennes, avec promesse d'une contre-partie financière pour la location d'un bout de leurs parcelles. A noter, que les agriculteurs/exploitants de ces parcelles, n'habitant pas à proximité de la potentielle zone d'implantation, ne subiront aucun impact. NEOEN a ensuite pris contact avec les communes où se situent les parcelles: Fresney le Puceux, Fontenay le Marmion, Cinthaux, Bretteville sur Laize. Pas de contact avec Castine-en-Plaine qui est une commune limitrophe à ce projet et pour laquelle les impacts sont nombreux ( visuel, sonore, champ électromagnétique, faune, immobilier...). La durée de vie d'un parc éolien est de 20/25 ans. Aucune réponse concernant l'après : démantèlement? dépollution des terres? ( au pied de chaque éolienne, une masse de béton comprise entre 500 et 1500 m3), création de chemins d'accès ? ...

Fin novembre 2021, a été installé un mat test pour l'étude (2 ans) de faisabilité d'implantation d'éoliennes. NEOEN souhaiterait déposer une demande de permis de construire en 2023 pour une réalisation du projet en 2025. Lors de la réunion publique à Fontenay le Marmion, il a été annoncé des recettes financières pour Fontenay, l'EPCI et le Département, respectivement environ 53 000 €, 134 000 € et 84 000 €. Si vous souhaitez consulter le document de présentation de cette réunion , vous pouvez en faire la demande via le site de Fontenay.

La mairie est en attente de réponse des services de la Préfecture concernant leur connaissance sur ce projet de cette ampleur.